

1850 à 1860, jusqu'en 1870, l'accroissement du capital correspond à la valeur des produits, du nombre des ouvriers et du nombre des entreprises. En 1880, l'augmentation du capital correspond à une diminution du nombre des ouvriers et des entreprises.

Quant à l'agriculture, en 1880, ajoute M. Gronlund, on ne comptait que six millions et demi d'hommes au-dessus de seize ans, engagés dans l'agriculture, contre sept millions et demi appartenant à d'autres industries, et cette inégalité ne fait que s'accroître de jour en jour. Et encore, sur ces six millions et demi d'agriculteurs, combien en est-il d'indépendants ? — En réalité, il n'y en a pas trois millions qui soient propriétaires de cette terre qu'ils font valoir par un travail si pénible, et la moitié de ceux-ci ne la possèdent que nominativement, parce qu'elle est couverte d'hypothèques. Peu à peu, toute la classe des agriculteurs tombera au rang de fermiers ou de journaliers.

Aux yeux de Laurence Gronlund, le socialisme est une "réaction contre l'individualisme sans frein qui a régné jusqu'à présent dans ce pays et l'expression du mécontentement qui s'est emparé de presque toutes les classes de la population, précisément parce qu'elles avaient joui jusqu'alors d'un genre de vie plus large qu'ailleurs, que leurs besoins s'étaient accrus proportionnellement et qu'elles se trouvent menacées maintenant de voir leurs moyens d'existence se rétrécir.

En Amérique, comme en Europe, les difficultés économiques grandissent.

La solution en est réservée à l'avenir. A l'heure présente, nous ne pouvons la prévoir encore.

L. MARSAUCHE.

LES CANADIENS-FRANCAIS

AUX ETATS-UNIS

M. E.-H. Tardivel, le secrétaire-général de la convention canadienne-française de Nashua, tenue en 1888, avait parcouru les Etats-Unis pour la préparer. Il s'était occupé de tous les côtés de la situation, sans négliger les statistiques. C'est lui qui fournissait au *Boston Daily Globe* les renseignements suivants :

" Il y a aujourd'hui plus d'un million de Canadiens-français aux Etats-Unis. 45,000 ont le droit de voter : en novembre prochain, ce chiffre s'accroîtra de 10,000. Ils sont également divisés entre l'est et l'ouest.

" La Nouvelle Angleterre compte 366,000 Canadiens-français, dont 31,000 habitent le Nouveau-Hampshire, 90,000 le Massachusetts, 100,000 l'Etat de New York. Dans les Etats et les Territoires à l'ouest de l'Ohio on compte 560,000 Canadiens-français.

" Le Maine envoie des députés canadiens-français à la législature depuis 1849. Le New York ont aussi des représentants de notre race. Avant peu, nos compatriotes seront en majorité dans certains Etats."

La *Gazette* de Lewiston, Maine, disait, le 10 novembre 1887 : —

" La première convention des Canadiens eut lieu à New-York en 1865, et leur but a

analyse avec une science qui accuse une étude complète du sujet " les rapports annuels si complets, si élaborés et si mesurés " en même temps, que M. le docteur Arthur " Vallée a faits depuis cinq ans au Secrétaire de la province " sur la question des asiles d'aliénés. Le dernier surtout, dans lequel M. Vallée rend compte des études qu'il a été faire en Europe, dans les principaux établissements de santé, inspire à la plume de M. Legendre des considérations on ne peut mieux appropriées aux renseignements qui sont extraits de ce rapport.

Nous regrettons de ne pouvoir, pour le moment, reproduire en entier l'étude de M. Legendre. L'espace limité de notre journal ne nous permet pas toujours de donner à des sujets importants toute l'étendue qu'ils méritent. Néanmoins, nous ne pouvons résister au désir de rendre justice au gouvernement provincial accusé avec tant d'aigreur en certains endroits de vouloir la laïcisation des asiles à la mode de France. Dans les lignes qui suivent, extraites d'une publication qui porte des signes d'une approbation officielle, M. Legendre dit :

" Quelles sont les personnes les plus aptes à faire le service des asiles ? Si nous consultons la raison, la science et l'expérience, nous devons répondre : Dans les asiles pour les hommes, les religieux et les laïques, suivant certaines autorités, donnent à peu d'exceptions près une égale satisfaction ; mais dans les asiles pour les femmes, les religieuses ont une incontestable supériorité. Il est difficile de trouver chez une femme qui n'a pas embrassé par principe religieux une vie de pauvreté, de travail, de renoncement et de sacrifice, un dévouement, un zèle, une patience aussi admirables que ceux dont la religieuse fait preuve en toute circonstance. Au reste, nous l'avons déjà dit, on n'improvise pas un bon gardien ; il faut non-seulement la bonne volonté et le respect du devoir, il faut encore de l'intelligence et un certain savoir. Or, sous ce rapport, les religieux et les religieuses, qui ont toujours de l'instruction et de l'éducation, offrent les meilleures garanties. La dignité de leur conduite et de leur langage, le respect qu'impose leur personne ne peuvent avoir qu'une heureuse influence sur le moral des malades, et contribuent à relever à leurs yeux l'établissement dans lequel ils doivent séjourner. L'uniforme même de l'ordre a quelque chose qui inspire la confiance et fait naître la pensée qu'il y a là un ami dévoué qui ne saurait ni tromper ni abandonner dans un moment difficile. Et—puisqu'il faut toujours, quand on parle de service public, mêler cette triste question d'argent aux choses les plus relevées,—nous devons dire que, sur le rapport de l'économie, il y a encore ici de sérieux avantages à recueillir.

NOS ECOLES

Les articles tout-à-fait remarquables publiés, il y a quelque temps, par l'*Electeur* sur ce sujet, étaient dûs à la plume de M. Napoléon Legendre qui vient de les mettre en brochure. Nos remerciements à qui de droit pour l'exemplaire que nous avons reçu.

M. Béland, M. P. P., a déposé un grand nombre de pétitions de la part de différentes unions ouvrières.

Les pétitionnaires de Puuc de ces associations réclament l'instruction gratuite et obligatoire.

Les chevaliers du travail à Québec demandent aussi par pétition que la journée de votation—soit déclarée jour de congé pour eux.

Le Dr de Grosbois, député de Shefford, présente aussi une série de pétitions de diverses associations ouvrières.

Le comité d'agriculture s'est réuni mercredi matin à 11 h. 15.

M. Mercier a lu le rapport des juges du concours du mérite agricole dans cette province. La médaille d'or offerte par le gouvernement comme premier prix doit être décernée à M. Charles Champagne, de St-Eustache. Lorsque cette présentation aura lieu, il y aura une fête dans une des salles du Parlement et le lieutenant-gouverneur, les ministres et tous les dignitaires seront présents.

Voici une courte histoire de la vie de Charles Champagne.

M. Charles Champagne a commencé la vie comme cuisinier dans un chantier de bois, à raison de six piastres par mois en hiver et de huit piastres en été. Il n'avait alors que quatorze ans. Il continuait dans cette ligne durant trois ans. A l'âge de 17 ans il se maria à une jeune fille aussi honnête mais aussi pauvre que lui ; pendant plusieurs années ils vécurent bien pauvrement, lui en ayant de l'ouvrage de côtés et d'autres, et sa femme en filant de la laine.

Après quelques années il réussit à mettre assez de côté pour s'acheter un vieux cheval. Il vendit aussi une vache qu'il avait et avec l'argent qu'il a reçu ainsi il acheta du sel qu'il alla échanger dans un des cantons voisins pour du blé d'Inde. Il vendit le blé d'Inde et avec les recettes acheta du cuir et fit faire des chaussures, lesquelles il échangea encore pour du blé d'Inde en y joignant aussi son vieux cheval. Avec le produit de la vente du blé d'Inde il acheta une paire de chevaux qu'il vendit dans un chantier pour \$120.00. Mais on ne lui donna que la moitié et l'on promit de lui payer la balance lorsqu'il reviendrait avec deux autres paires de chevaux qu'il devait leur amener et vendre au même prix. Il revint quelque temps après avec les autres chevaux (qu'il avait achetés à crédit) et il reçut en paiement une traite sur une maison de commerçants de bois. Quand il présenta cette traite pour paiement, on lui répondit qu'on avait déjà avancé à ces gens de trop forts montants pour les autoriser à payer maintenant, mais que plus tard s'il y avait une balance, on le rembourserait. Finalement il ne fut jamais payé et se trouva alors plus pauvre qu'avant, et de plus endetté pour un fort montant.

Après ce revers, il essaya diverses autres choses et entre autres le métier de boulanger ; c'est lui qui a fourni le pain aux patriotes de 37. Il acheté un petit emplacement dans le village, et plus tard il réussit à acheter (pour près de deux fois sa valeur,

M. Joseph Riendeau, en ouvrant un nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

NOTRE PRIME

A notre extrême regret et par des circonstances absolument incontrôlables, nous ne pouvons livrer actuellement le *Recueil des Recettes* annoncé et promis. La composition typographique en est suspendue forcément, pour un temps indéfini, et pour des causes qui ne dépendent aucunement de notre volonté. Cette contrariété nous affecte beaucoup, car nous savons que *qui promet, doit* ; elle nous chagrine d'autant plus qu'il ne nous est pas possible d'exposer publiquement les raisons de ce retard, et ainsi de démontrer que nous n'en sommes pas du tout responsable. Néanmoins il nous faut bien rendre justice à nos abonnés : c'est pourquoi nous ferons adresser directement de Paris, à chacun de ceux qui nous ont payé au moins un an d'abonnement et qui avaient choisi le *Recueil des Recettes* comme prime, une revue scientifique, le *Journal du Ciel*, bulletin de la société d'astronomie, propageant les notions populaires d'astronomie pratique, et mettant l'astronomie à la portée de tous.

Le *Journal du Ciel*, couronné par l'Académie des sciences, est dirigé par M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction Publique et lauréat de l'Institut de France.

Tous ceux de nos abonnés qui ont droit au *Recueil des Recettes* recevront ainsi le *Journal du Ciel*, gratuitement, durant 3 mois, à commencer en DÉCEMBRE prochain.

Tous ceux de nos abonnés qui nous ont payé jusqu'à ce jour le prix d'un AN, et qui ne nous ont pas encore fait connaître un choix de prime, recevront aussi le *Journal du Ciel*, à partir de DÉCEMBRE prochain, durant trois mois.